

## Le mot du président : «la paix est un rêve suspendu»



(Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations Unies et lauréat du prix Nobel de la paix)

Disparu à l'âge de 80 ans, après 40 ans passés au sein de l'ONU dont 10 comme secrétaire général, Koffi Annan a acquis une renommée mondiale en oeuvrant principalement pour le maintien de la paix.

80 est aussi le nombre d'années qui se sont écoulées depuis le débarquement allié qui a permis à tous de retrouver une liberté qui reste fragile malgré le sacrifice ultime de milliers d'hommes et femmes venus de différentes parties du monde,

La nuit du 5 au 6 juin 1944, ce fut le débarquement, ce fameux débarquement annoncé depuis si longtemps que beaucoup avaient cessé de croire, n'osant plus l'espérer, ce débarquement dont se riait l'occupant qui se croyait à l'abri derrière le «mur». Avec un espoir mêlé d'inquiétude, chaque jour, chaque heure les Normands s'interrogeaient «Vont-ils réussir?» Cette question, tous les Français et le monde entier se la sont posée. Que de deuils, que de destructions encore nous vaudrait le redoutable honneur d'avoir été les premiers à accueillir les libérateurs de la France opprimée. Au prix de gros efforts et de lourdes pertes, nos alliés ont réussi à se maintenir sur le territoire, à s'accrocher. Le sacrifice de ces libérateurs a permis de mettre fin à toutes les restrictions engendrées par la guerre et de reconstruire la démocratie. Depuis vingt-quatre années, l'association «**Les Fleurs de la Mémoire**» continue de fleurir ces héros. Les adhérents toujours présents ne les oublient pas, même lorsqu'ils sont à l'étranger. L'objectif de l'association sera totalement réalisé lorsque tous les noms des nécropoles de Colleville sur Mer et Saint James seront fleuris. Toutes ces vies sacrifiées que nous honorons, ces hommes et femmes qui n'avaient pas le droit d'échouer, nous leur devons éternellement de ne pas les oublier. La mémoire se perpétue près des jeunes générations et cette mission ne faiblit pas. Ces générations ont pris le relais et perpétuent l'association. Les derniers témoins de ces moments tragiques partiront rejoindre ces libérateurs et leur témoignage est un appel vibrant à ne plus reproduire de tels actes. La situation actuelle dans le monde donne raison à Koffi Annan.

Nos deux fondateurs peuvent reposer en paix, la mission qu'ils nous ont confiée est poursuivie chaque jour et le témoin est entre les mains de tous les adhérents qui nous rejoignent.

**Le Président Serge Néel**

Notre association est dotée depuis le dernier congrès 2023 d'un nouveau site INTERNET

**«www.lesfleursdelamemoire.com»**

### **Contacts :**

**Adhésions :** [secretaire@lesfleursdelamemoire.com](mailto:secretaire@lesfleursdelamemoire.com)

**Le Président :** [president@lesfleursdelamemoire.com](mailto:president@lesfleursdelamemoire.com)

**Le Vice-Président :** [vicepresident@lesfleursdelamemoire.com](mailto:vicepresident@lesfleursdelamemoire.com)

**Adresse de l'association : 258, rue de Bretagne - 50000 SAINT-LÔ - 06 49 24 23 76**

# GESTION ADMINISTRATIVE

## Élections :

### Conseil d'administration :

Les statuts, à l'article 7-0, prévoient un conseil d'administration constitué de 24 sièges au maximum. Il reste toujours plusieurs sièges vacants. Nous attendons donc des volontaires.

Au cours de l'année 2023, cinq administrateurs ont choisi de renoncer à leur mandat . Il s'agit de Messieurs Alain Buffard, Cléo Lacote, Philippe Langlois, Sébastien Lesné et Romain Morel. Élus administrateurs pendant de nombreuses années ils ont apporté leurs idées et leur concours notamment dans l'organisation et le fonctionnement de l'association. Nous les remercions.

Lors du dernier congrès cinq nouveaux administrateurs nous ont rejoints. A ce jour, le Conseil reste ainsi constitué :

Présidence : **Serge Néel**  
Vice-Présidence : **Jean-Hervé Lebunetel**  
Secrétariat : **Catherine Meunier et Françoise Dufour**  
Trésorerie : **Danièle Blot , adjoint Damien Denis**  
Webmestre : **Jean-Hervé Lebunetel**  
Administrateurs : **Georges-Pierre Joret, Frank Dufour, Janine Lebourgeois, Michelle Letourneur, Gaëtane Pitois, Patrice Fauvel, Joël Jarnouen, Mireille Jarnouen, Jacqueline Lemouton, Francis Renouf, Isabelle Pinard, Ludovic Pinard, Mikael Quoturel et Alicia Berthelot-Beaupel.**

Cette année, arrivent à échéance de leurs mandats respectifs le 30 avril 2024 : Mme **Danièle Blot** et Mr **Francis Renouf**. Ils souhaitent rester au sein du conseil d'administration.

Pour des raisons personnelles Mesdames **Catherine Meunier** et **Janine Lebourgeois** ont fait part de leur décision de quitter leur fonction d'administrateur en 2024. **Jacqueline Lemouton** ne peut plus être présente à nos côtés et siéger au conseil d'administration et ne peut plus être des nôtres.

La liste de ces deux personnes ainsi constituée sera soumise à vos suffrages le dimanche 2 juin 2024.

Le scrutin sera ouvert le jour du congrès pour les adhérents présents.

Procurations : les adhérents qui ne peuvent se rendre sur place le jour du congrès, peuvent participer au vote par procuration (cf page de réservation que vous renverrez à l'adresse indiquée).

## DONS et SUBVENTIONS :

Depuis le 17 mars 2023, ouverture du nouveau site « Les Fleurs de la Mémoire » les dons peuvent être adressés sur le site. L'association ne perçoit aucune cotisation annuelle. Toutefois certains d'entre vous, participent à la vie administrative en faisant un don à l'association soit le jour du congrès soit par voie postale et nous les remercions vivement.

L'association étant reconnue d'**utilité publique**, nous sommes habilités à vous remettre un **reçu fiscal** pour tout don égal ou supérieur à 30 euros dès réception .

Nous remercions les conseils départementaux, les villes et municipalités qui, chaque année, nous viennent en aide par une subvention ou en en mettant à disposition des locaux pour les réunions du conseil d'administration ou le congrès annuel. Un grand merci, grâce à vous, nous pouvons continuer à transmettre la **Mémoire et honorer** nos libérateurs

## INFORMATION RELATIVE AU FLEURISSEMENT.

Compte tenu de l'état de la pelouse du cimetière Américain de Colleville sur Mer , les carrés sont interdits les uns après les autres en rotation d'accès pour des raisons techniques (sécheresse, drainage des sols). Cette situation va sans doute perdurer, aussi à défaut de vous rendre au Visitor Center pour obtenir un brassard, vous pouvez également :

- déposer vos fleurs au bord du carré, face à la lettre,
- déposer vos fleurs au pied de la chapelle,

Pour connaître la situation à la date projetée de votre fleurissement, il faut contacter le Cimetière de Colleville «**normandyvisits@abmc.gouv**» qui vous informera de l'accès libre ou non à la sépulture que vous fleurissez. Si le carré est clos, il faut appliquer la procédure :

**Procédures pour accéder à un carré clos et à un soldat.**

Dirigez-vous vers le bureau d'accueil du VISITOR CENTER (centre des visiteurs) indiquez votre qualité de membre de l'association et présentez votre requête.

Vous recevrez un brassard vert que vous porterez afin d'accéder aux carrés . Vous serez ainsi identifié comme ayant autorisation d'accès aux parcelles fermées. Vous n'êtes pas accompagnés d'un guide toutefois ils répondront à vos interrogations.

A l'issue de votre visite n'omettez pas de restituer le brassard au Centre des Visiteurs où vous l'avez reçu (renseignez vous sur l'heure de fermeture des bureaux).

Respectons les lieux par notre tenue et notre civisme. Vous pouvez consulter le site [www.abmc.gouv](http://www.abmc.gouv) avant votre visite. La base de données est en accès libre et permet de situer une sépulture. Vous avez par ailleurs les données de vos soldats sur la carte de fleurissement. Les fleurs ne doivent pas être attachées et sont déposées au pied de la croix **ans papier ou film, sans vase, sans photo, sans bougie**. C'est un geste simple qui facilite par ailleurs le travail des jardiniers.

# ACTIVITÉS 2024

## MEMORIAL DAY

**Dimanche 26 mai 2024 à 10 h 30**

### **Normandy American Cemetery à Colleville-sur-Mer (14)**

Journée commémorative dédiée à tous les soldats américains morts au combat. Une cérémonie a lieu dans ce cimetière Américain de Normandie, à laquelle chaque adhérent est convié à venir rendre hommage.

**Lundi 27 mai 2024 à 15 h 00**

### **Brittany American Cemetery à Saint-James (50)**

Une cérémonie a lieu dans ce cimetière Américain de Normandie, à laquelle chaque adhérent est convié à venir rendre hommage. Une opération de fleurissement sera réalisée lors de cette cérémonie par 1500 élèves.

**Dimanche 2 Juin 2024**

## CONGRES ANNUEL

***Théâtre Roger Ferdinand (rue Octave Feuillet) à Saint-lô (50)***

09 h 00 : Accueil de convivialité

09 h 30 : Accueil par Madame Emmanuelle Lejeune, Maire de Saint-Lô

09 h 45 : Travaux de l'assemblée plénière

10 h 30 : Pause musicale

11 h 00 : Film : « les hôpitaux militaires provisoires américains »

Table ronde « les bombardements sur Saint Lô »

12 h 50 : Conclusion par le représentant du Consulat des États-Unis à Rennes

13 h 00 : Déjeuner dans la Salle Salvador Allende (située en prolongement)

16 h 00 : Cérémonie au Mémorial du Major Howie à Saint lô (Rond Point du Major Howie)

17 h 00 : Clôture de la journée

**Jeudi 4 juillet 2024**

## INDEPENDANCE DAY

13 colonies de l'Amérique du Nord firent sécession de la Grande-Bretagne et se proclamèrent États-Unis d'Amérique le 4 juillet 1776.

Comme chaque année, avec l'accord de Messieurs les Directeurs des cimetières de Colleville sur Mer et Saint James - Montjoie st Martin, l'association distribuera dans la matinée une rose à tout visiteur du site qui souhaitera rendre hommage à un soldat reposant dans la nécropole. Tous les adhérents qui souhaiteront se joindre à eux ce matin-là, pourront honorer leur(s) soldat(s) des fleurs de leur jardin.

Nous vous recommandons de porter votre insigne (épinglette). Des précisions pourront être apportées sur le site si nécessaire.

A la demande des établissements scolaires ou péri-scolaires, l'association peut les accompagner dans leurs projets de visite. C'est un moment d'échange souvent rempli d'émotion et de partage.

C'est ainsi qu'en année normale, nous avons pu échanger avec environ un millier d'adolescents.

A cette occasion, les élèves peuvent être amenés à fleurir les tombes dont certains adhérents, ne pouvant se déplacer, nous confient le fleurissement.

# Rétrospective ...



Cimetière militaire américain de Colleville-sur-Mer 14, Le Mémorial.



Cimetière militaire américain de Colleville-sur-Mer, 14 sépultures des frères PIEPER.



Cimetière militaire américain de Saint-James – Montjoie-St-Martin 50, la Chapelle.



Cimetière militaire américain de Saint-James – Montjoie-S-Martin.



Plage de Saint-Laurent-Sur-Mer 14 «Les Braves».



Croix de Lorraine de GRAYE-SUR-MER (14).

# Rétrospective ...



POINTE DU HOC – Cricqueville-en-Bessin 14.



UTAH BEACH – Sainte-Marie-du-Mont 50.



ARROMANCHES 14.



PEGASUS BRIDGE – Pont de Bénouville. 14.



Carentan 50 – Place de la République.



SAINT-LO – Capitale des ruines.

# «Extrait du rapport du congrès 2023»

Le congrès annuel 2023 s'est déroulé dans la salle «Espace Le Conquérant» dans la ville nouvelle de Saint James (Manche). A compter de 9 heures, les adhérents ont été accueillis.

Le président a ouvert la matinée de travail par un mot de bienvenue à tous et s'adressant à Monsieur David JUQUIN Maire qui nous accueille dans sa ville en mettant à notre disposition cette superbe salle avec le concours de Mr Ledanois, dont la disponibilité sont exemplaires.

Dans cette commune historique de Saint James le président veut y associer le nom de deux hommes qui y ont beaucoup œuvré à savoir les docteurs Thoury et Ravalet. Ce dernier réalisa un acte héroïque pendant la seconde guerre mondiale et la présence de sa fille dans cette salle fut remarquée.

Puis le président cite nommément tous les administrateurs qui se sont mobilisés dans la bonne humeur. La parole est prise par le maire David Juquin qui est honoré de recevoir l'association dans sa salle de congrès. Le président s'adresse ensuite à Madame Marie-Pierre Fauvel, représentant le président du Conseil Départemental et la remercie de sa présence, et s'adresse ensuite à Monsieur Scott Desjardins, directeur de la nécropole Normandy American Cemetery de Colleville sur Mer représentant de l'Américan Battle Monument Cemetery

A noter, la présence de Marie-Thérèse Lavieille, veuve de Claude (cofondateur) et de Madame Massenet, doyenne des adhérents (103 ans). Des mots de gratitude adressés aux mécènes : Conseil départemental de la Manche et du Calvados, municipalités, petites ou grandes, qui soutiennent l'association dans ses actions. L'assemblée observe une minute de silence en rendant hommage :

– aux adhérents et administrateurs absents pour cause médicale et à nos libérateurs .

Une minute de silence est observée, rehaussée par l'hymne de l'association joué par Christophe, fils de Claude un des fondateurs.

Après est venu le temps des bilans et projets. L'assemblée décide, à la majorité absolue, que les votes se feront à main levée. Ainsi commentés puis soumis aux votes, les rapports moraux et d'activité, le compte financier 2022 et le budget prévisionnel 2023, commentés par Madame Blot, trésorière. L'ensemble des rapports est adopté à la majorité absolue.

Furent ensuite abordés :

les adhésions : le président évoqua une année moyenne en adhésions demandées par des jeunes générations ce qui est encourageant pour l'avenir de l'association

le site Internet : le site entièrement remodelé est présenté sur écran par le webmestre. Effectif depuis le 17 mars il est toujours en rédaction et amélioration.

Il évoque également les difficultés postales qui subsistent avec des changements d'adresse non signalés (105 plis ont déjà été retournés)

L'envoi en numérique des bulletins a été réalisé par Sendinblue. Cette dernière a détecté que sur 2800 adresses-mail recueillies plus de 600 étaient inexactes, dangereuses ou en erreur. Ceci nécessite une réactivité des adhérents qui doivent prendre contact avec nous pour modifier si nécessaire. Il est demandé aux adhérents présents de porter à notre connaissance les adhérents ne pouvant plus accomplir leur engagement de fleurissement pour diverses causes. Le renouvellement des mandats au conseil d'administration : – les mandats de 4 administrateurs arrivant à échéance de leurs mandats le 30 avril 2023. – la candidature de cinq adhérents souhaitant rejoindre le conseil d'administration après avoir accompagné pendant quelques réunions les travaux de celui-ci conformément à l'article 7-2 des statuts. Ainsi constituée, la liste des 9 candidats est soumise aux suffrages de l'assemblée. Ainsi sont élus ou réélus : – Mesdames Catherine Meunier – Isabelle Pinard – Alicia Beaupeil – Messieurs Georges Pierre Joret – Franck Dufour – Patrice Fauvel – Damien Denis – Ludovic Pinard et Michaël Quoturel , administrateurs. Ils seront appelés à siéger à ce titre à partir du 1er mai 2023 pour une durée de trois ans.

## Activités :

Le vendredi 17 mars 2023, s'est déroulée au cimetière américain de Saint James – Montjoie-Saint-Martin une cérémonie «les lumières de la mémoire» en compagnie de nombreux administrateurs. La commission Accueil, animée par GP Joret, a accompagné plus de 500 scolaires en 2022. Monsieur Desjardins prendre la parole mais auparavant il tient à lui faire part de sa satisfaction, connaissant les difficultés qu'il rencontre avec le drainage des carrés nécessitant des fermetures temporaires par rotation et le dispositif mis en place et appliqué avec bienveillance par les membres du cimetière de Colleville. Des travaux importants sont envisagés pour la Pointe du Hoc.

Temps fort de la matinée : la résistance dans le département de la Manche. Michel Leblond, délégué départemental de la fondation de la France Libre, et de Mme Nejat Brahmi, relatent l'action de la résistance dans le département de la Manche. Quelques questions ont complété cette grande explication suivi d'applaudissements nourris qui salvèrent ces interventions. En son absence, le président donne lecture d'un message adressé à tous les adhérents par Madame Elizabeth W. Webster, console des États-Unis pour le Grand Ouest. Par des mots chaleureux et encourageants, elle salue le travail de l'association et l'assure du soutien du Consulat . Malgré son absence à Saint James, sa pensée est à l'intention de l'association. Le prochain congrès lors de l'année du 80ème anniversaire du Débarquement allié en Normandie aura lieu à SAINT LO (Manche) le dimanche 2 JUIN 2024. Après le déjeuner, de nombreux adhérents se rendent au Cimetière Américain de Saint James. Mr Duhamel, maire, et Madame Castel, représentant le directeur du cimetière nous accompagnent ainsi que des porte-drapeaux de Saint James et Montjoie-Saint-Martin, de Madame Fauvel, conseillère départementale et Mr David Juquin.

Une courte cérémonie est organisée ponctuée d'un discours du président, d'un fleurissement par l'association et les trois élus. La minute de silence est suivie des hymnes français et américains. Après cet hommage aux victimes chacun a pu visiter la chapelle, et le cimetière de Montjoie, où se trouve inhumés des soldats marocains qui ont participé à la libération du pays. Merci à tous pour la réussite de cette journée de Mémoire, comme nous le faisons chaque année, sur un site porteur de sens.

# FICHE INSCRIPTION

## LES FLEURS DE LA MEMOIRE

Congrès annuel dimanche 2 juin 2024

Théâtre Roger Ferdinand et Salle Salvador Allende

Rue Saint Thomas - 50000 SAINT LO

## BULLETIN DE PARTICIPATION

Merci de remplir cette feuille et de la retourner au plus tôt et avant le **25 mai 2024**  
à Danièle BLOT – 18, rue Jacques Prévert – 50180 AGNEAUX - E-mail : danièle.blot@wanadoo.fr

NOM – PRENOM (en majuscules) : \_\_\_\_\_

ADRESSE:

numéro \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_

code postal \_\_\_\_\_ ville \_\_\_\_\_

Tél : /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

Courriel: \_\_\_\_\_

Nombre de personnes qui participeront au congrès : adulte:..... enfant -12 ans.....

### PROCURATION

Ne pouvant participer au congrès des Fleurs de la Mémoire, je donne pouvoir à

Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_

pour me représenter et prendre part, en mon nom, à tout vote

Notre matinée se terminera par un repas auquel nous vous invitons à participer

Nombre de repas adultes : ..... x 31,00 €

Montant total : ..... €

Nombre de repas enfants : ..... x 15 € (12 ans maxi)

En règlement des repas, ci-joint un chèque de ..... € à l'ordre **DES FLEURS DE LA MEMOIRE**

A .....Le .....Signature.....

**Ne pas assister au congrès n'exclut pas de renvoyer dès maintenant cette feuille – Merci**

# N'HESITEZ PAS A CONSULTER LE SITE INTERNET : «www.lesfleursdelamemoire.com»



English

Accueil | Activités | Adhérer | Association



## Honorer et fleurir les tombes des soldats américains

tombs lors des combats de 1944 et inhumés en Normandie, dans les cimetières américains de Colleville-sur-Mer et de Saint-James Montjoie Saint-Martin

ADHÉRER ET PARRAINER UNE TOMBE

### ASSOCIATION FONDÉE PAR



**Frank Towers**

vétéran de la 30<sup>e</sup> Division US pendant la seconde guerre mondiale



**Claude Lavieille**

résident de Saint-Jean-de-Daye, première commune libérée par la 30<sup>e</sup> Division

DÉCOUVRIR L'ASSOCIATION

### HOMMAGES ET CÉRÉMONIES

RETOUR SUR LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS

